



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Meguiar's (Canada) Inc. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits Meguiar's (Canada) Inc., dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de Meguiar's (Canada) Inc. à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 28-7709-0
Date de parution : 2025/11/07

Numéro de la version : 7.00
Remplace la version datée de : 2024/07/16

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Protecteur Ultimate G147 [G14704 G14716]

Numéros d'identification de produit

14-1000-7116-7

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produits automobiles

Utilisation spécifique

Pneu de protection à long terme

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Meguiar's Canada Inc.
Division: Meguiar's
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5790, London, Ontario N6A 0A9
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

Les numéros d'identification de produit ci-dessous sont vendus sur le marché pour le consommateur :

14-1000-7116-7

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Attention

Symboles :

Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Évitez de respirer les vapeurs, la poussière ou les aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection et des dispositifs de protection pour les yeux.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :

Garder sous clef.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

3% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	8042-47-5	10 - 30 Secret Fabrication *	Huile minérale blanche
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	577-11-7	0.5 - 1.5 Secret Fabrication *	Butanedioate de ester de sulfo-, 1,4-bis (2-éthylhexyle), sel de sodium
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	0.1 - 0.5 Secret Fabrication *	2-amino-2-méthylpropanol
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéhyl)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-Benzotriazole polymérique	104810-48-2	0.05 - 0.11	α-(3-[3-(2H-Benzotriazol- 2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl) -ω-(3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyloxy)poly(oxyéthylène)
	104810-47-1	0.05 - 0.11	α-(3-[3-(2H-Benzotriazol- 2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl) -ω-hydroxypoly(oxyéthylène)

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Condition

Aldéhydes
Formaldéhyde
Monoxyde de carbone
Bioxyde de carbone
Vapeurs ou gaz irritants

Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau savonneuse. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Huile minérale, à l'exclusion des fluides de travail des métaux, pure, hautement et sévèrement raffinée, fraction inhalable.	8042-47-5	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	blanc cassé
Odeur	Faible propre
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	9,5 - 10,5
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	100 °C
Point d'éclair :	Point d'éclair > 93 °C (200 °F)
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	0,964 g/ml
Densité relative	0,964 [Ref Std:Eau=1]
Hydrosolubilité	Modérée
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité Cinématique	571 mm ² /sec
Composés Organiques Volatils	0,3 % en poids
Pourcentage de matières volatiles	<i>Pas de données disponibles</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	13,5 g/l
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

Caractéristiques des particules	<i>Ne s'applique pas</i>
---------------------------------	--------------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Températures supérieures au point d'ébullition.

10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux**Substance**

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques**Signes et symptômes d'exposition**

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:**Toxicité pour la reproduction / le développement:**

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Huile Minérale Blanche (Pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile Minérale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Ingestion	Rat	LD50 > 2 100 mg/kg
2-Amino-2-méthylpropanol	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	Rat	LD50 2 900 mg/kg
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéhy)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéhy)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,8 mg/l
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéhy)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Benzotriazole polymérique	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Benzotriazole polymérique	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,8 mg/l
Benzotriazole polymérique	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Lapin	Irritant
2-Amino-2-méthylpropanol	Lapin	Irritant
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéhy)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Lapin	Aucune irritation significative
Benzotriazole polymérique	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Lapin	irritant légère
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Lapin	Corrosif
2-Amino-2-méthylpropanol	Lapin	Corrosif
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéhy)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Lapin	Aucune irritation significative
Benzotriazole polymérique	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Cochon d'Inde	Non classifié
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Humain	Non classifié
2-Amino-2-méthylpropanol	Cochon d'Inde	Non classifié
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéhy)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Cochon d'Inde	sensibilisant
Benzotriazole polymérique	Cochon d'Inde	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	In Vitro	N'est pas mutagène
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	In vivo	N'est pas mutagène

Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2-Amino-2-méthylpropanol	In Vitro	N'est pas mutagène
2-Amino-2-méthylpropanol	In vivo	N'est pas mutagène
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleétyl)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	In Vitro	N'est pas mutagène
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleétyl)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	In vivo	N'est pas mutagène
Benzotriazole polymérique	In Vitro	N'est pas mutagène
Benzotriazole polymérique	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Inhalation	Multiple espèces animales	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction
Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	3 génération
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	3 génération
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 074 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	37 jours
2-Amino-2-méthylpropanol	Dermale	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	pendant la grossesse
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des	Rat	Niveau sans	Avant

(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéthyl)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-		femelles		effet nocif observé 100 mg/kg/jour	l'accouplement - Lactation
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéthyl)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	115 jours
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéthyl)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Benzotriazole polymérique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Benzotriazole polymérique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	115 jours
Benzotriazole polymérique	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2-Amino-2-méthylpropanol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 381 mg/kg/jour	90 jours
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 336 mg/kg/jour	90 jours
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 336 mg/kg/jour	90 jours
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Ingestion	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	90 jours

					observé 1 000 mg/kg/jour	
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Sodium di (2-éthylhexyle) Sulfosuccinate	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 23 mg/kg/jour	90 jours
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	sang	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 2,8 mg/kg/jour	1 années
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	yeux	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 2,8 mg/kg/jour	1 années
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 2,8 mg/kg/jour	1 années
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéhy)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	90 jours
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50	90 jours

(1,1-Diméthyleéhy)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-					mg/kg/jour	
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéhy)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	90 jours
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéhy)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	90 jours
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéhy)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	90 jours
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéhy)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	90 jours
Benzotriazole polymérique	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	90 jours
Benzotriazole polymérique	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	90 jours
Benzotriazole polymérique	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	90 jours
Benzotriazole polymérique	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	90 jours
Benzotriazole polymérique	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	90 jours
Benzotriazole polymérique	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	90 jours

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	danger d'aspiration

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Communiquer avec le fabricant pour obtenir de plus amples renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notifiatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	28-7709-0	Numéro de la version :	7.00
Date de parution :	2025/11/07	Remplace la version datée de :	2024/07/16

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent

dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDSs de Meguiar's Canada sont disponibles sur le site: www.meguiars.ca